

LE FEMINISME

(POUR LE CANADIEN-FRANÇAIS)

A la dernière séance de la Société St-Jean-Baptiste, le 20 février 1916, le R. P. Adam, S.J. nous donnait une magnifique conférence sur le "féminisme." Ce sujet tout d'actualité et extrêmement intéressant fut très goûté de l'auditoire qui remplissait la salle de l'Ecole Séparée.

Le savant Conférencier s'appliqua à démontrer—avec preuves à l'appui—que du *bon* ou du *mauvais* féminisme dépendent le bonheur ou le malheur de la famille et l'avenir de la société qui, selon le R. Père, n'est que la famille agrandie. Ses paroles pleines d'éloquence et de sincérité trouvèrent un fidèle écho dans le cœur des nombreuses Canadiennes-Françaises qui eurent l'avantage de les recueillir.

Je regrette de ne pouvoir insérer ici en entier cet admirable travail que j'ai dû, faute d'espace, condenser dans le résumé des extraits suivants :

... Les suffragettes sont à l'ordre du jour. Dans les cercles politiques, dans les clubs, dans les bureaux, dans les salons, sur la rue et jusque dans les chaires des prédicants, et peut-être bien surtout-là ; dans les chaires des ministres protestants, on ne parle que des droits de la femme et du prochain projet de loi qui va lui donner une place dans nos assemblées législatives, dans nos corps administratifs. J'ai cru que je ne pouvais choisir un meilleur sujet de causerie que celui du "féminisme" . . . Je vous prie de croire, Mesdames que je ne suis pas un lieutenant des suffragettes mais bien un tenant du féminisme tel qu'il a toujours été compris chez nous, les catholiques, et tout particulièrement chez les Canadiens-Français.

Nous allons tout d'abord définir le Féminisme, puis montrer son origine, examiner sa valeur morale, entendre les jugements qu'en porte l'autorité et enfin tirer les conclusions.

Définition.—Le mot "féminisme" dit la Doctrine qui tend à améliorer le sort de la femme, à élargir le cadre de ses droits !!! Dans un sens plus *Restreint* et plus *Réel* : le féminisme est une doctrine moderne tendant à faire reconnaître aux femmes les droits politiques et civils que possède l'homme, et lui donner l'accès à toutes les carrières réservées aux hommes : médecine, droit, chaire d'enseignement dans les universités, députation au palais législatif et municipal, officiers de santé, agents de sûreté, etc., etc.

Or, comme la reconnaissance de ces droits implique tout d'abord celui du suffrage électoral (aux élections municipales et parlementaires) on nomme les tenantes de cette doctrine : "*Suffragettes*."

Il y a deux féminismes : le féminisme de bon aloi et celui que je nommerai "Féminisme XXe siècle."

(a)—Le féminisme de bon aloi, le vrai, le juste est celui qui fait la femme chrétienne et sainte en la faisant généreuse et vertueuse. Dans ce sens, le Souverain Créateur a été le premier féministe. Il est le patron du vrai féminisme et Il reste, par son Eglise, le vrai féministe.

(b)—Le féminisme XXe siècle n'est qu'un féminisme révolutionnaire puisque ses doctrinaires ne sont qu'une bande de tapageuses, de pétroleuses, de saccageuses et quoi encore ? . . Ces suffragettes, quand elles saccagent les propriétés d'autrui, les établissements publics, et promènent la dynamite et l'incendie, elles sont pour sûr les égales des